

CONVOCAATION – Session 2024**DÉPARTEMENT DE LA FORMATION,
DES FINANCES ET DE LA DIGITALISATION**SERVICE DES FORMATIONS
POSTOBLIGATOIRES ET DE L'ORIENTATION
OFFICE DES APPRENTISSAGES**EXAMEN DE FIN D'APPRENTISSAGE****DESSINATRICE CFC
DESSINATEUR CFC
Orientation ARCHITECTURE
Correctif****Chef-expert :**Monsieur Julien DUBOIS
Rue Jacob-Brandt 18
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 913 41 72 Mobile 078 604 85 15
Courriel : jdubois@jd-architectes.ch**TELEPHONES PORTABLES**

Afin de pallier aux nombreux problèmes rencontrés suite à l'utilisation de téléphones portables (natels) ou tout autre moyen de communication à ondes courtes, nous vous informons que ces types d'appareils sont strictement interdits durant le déroulement des examens.

13 mai 2024 de 08h30 à 15h20 Salle D 304 CPNE – Pôle Bâtiment - Construction Maladière 62 2000 Neuchâtel	TRAVAUX PRATIQUES DÉFENSE DU DOMAINE À OPTION
	Expert-e-s : Dès 8h15
Horaire	Salle D304
08H30 – 09H00	NE.20.1126
09H10 – 09H40	NE.22.1824
09H50 – 10H20	NE.20.0139
10h40 – 11h10	
	NE.21.2638
11h20 – 11h50	
	NE.22.0204
12H00 – 12H30	
	NE.21.2297
13H30 – 14H00	
	NE.21.2688
14H10 – 14H40	
	NE.20.0138
14H50 – 15H20	
	NE.23.2453

15 mai 2024 de 08h00 à 15h00 Salle C 003 CPNE – Bâtiment - Construction Maladière 62 2000 Neuchâtel	CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES ÉCRITES	
	Horaire : 08h00 – 09h30 Connaissances prof. générales 10h00 – 11h30 Connaissances matériaux 14h00 – 15h00 Calcul professionnel	Candidat-e-s : <ul style="list-style-type: none">• NE.20.1126• NE.22.1824• NE.20.0139• NE.21.2297• NE.21.2688• NE.20.0138• NE.22.0204
	Expert-e-s : <ul style="list-style-type: none">• SCHORI Robin (078 621 11 19) transmet les informations Connaissances professionnelles générales et Connaissances matériaux.• DUBOIS Julien (078 604 85 15) transmet les informations calcul professionnel.	

17 mai 2024 Dès 13h30 Salle D 308 CPNE – Pôle Bâtiment - Construction Maladière 62 2000 Neuchâtel	PRÉPARATION DES PLACES DE TRAVAIL ESSAIS ET INSTALLATION INFORMATIQUE	
	Candidat-e-s : <ul style="list-style-type: none">• NE.20.1126• NE.22.1824• NE.20.0139• NE.21.2638• NE.23.2453• NE.21.2297• NE.21.2688• NE.20.0138• NE.22.0204	
	Expert-e-s : <ul style="list-style-type: none">• ROUSSELOT Thierry	

Le dossier de formation, les documents relatifs aux cours interentreprises et la littérature spécialisée autorisée peuvent être utilisés comme aide.

La Norme 400, sous forme papier, est autorisée durant l'examen pratique.

Pour le travail pratique, le ou la candidat-e devra se munir du papier nécessaire pour tout l'examen, de son ordinateur et logiciels (sans bacad) sans aucune préparation (cartouche, etc...).

Il sera interdit d'entrer ou de sortir de la salle avec un rouleau ou un document en rapport ou non avec l'examen.

Le ou la candidat-e ne respectant pas ces directives sera renvoyé-e immédiatement et son examen sera annulé.

Le ou la candidat-e présentera aux expert-e-s les dessins exécutés durant les cours. Les machines à calculer et les chablon sont autorisés. Les candidat-e-s DAO n'auront aucune disquette personnelle et ne pourront en aucun cas en sortir de la salle d'examens.

21 mai 2024 de 07h30 à 18h00	TRAVAUX PRATIQUES PLANS D'EXÉCUTION, ÉTUDE DE DOSSIERS, DESSIN
	Candidat-e-s : <ul style="list-style-type: none">• NE.20.1126• NE.22.1824• NE.20.0139• NE.21.2638• NE.23.2453• NE.21.2297• NE.21.2688• NE.20.0138• NE.22.0204
	(08h00-09h00) Réponses aux questions par les expert-e-s responsables des TPI (11h45-12h30) Pause de midi obligatoire de 45 min. Attention candidats avec mesures : Pas de temps supplémentaire
	Expert-e-s : <ul style="list-style-type: none">• (7h30 – 8h00) – Thierry Rousselot – start informatique• (7h45-9h00) – Expert/e responsable TPI

22 mai 2024 de 08h00 à 18h00	TRAVAUX PRATIQUES PLANS D'EXÉCUTION, ÉTUDE DE DOSSIERS, DESSIN
	Candidat-e-s : <ul style="list-style-type: none">• NE.20.1126• NE.22.1824• NE.20.0139• NE.21.2638• NE.23.2453• NE.21.2297• NE.21.2688• NE.20.0138• NE.22.0204
	Pause de midi obligatoire de 45 min. (11h45-12h30) Attention candidats avec mesures : Pas de temps supplémentaire
	Dès 18h00, affichage des plans
	Expert-e-s : <ul style="list-style-type: none">• (07h45 - 09h00) Julien Dubois - contrôle bon redémarrage• (17h30 - 20h00~) Julien Dubois – fin des tirages/affichages

23 mai 2024 08h30 à 17h10 Salles D 309 CPNE-BC Maladière 62 2000 Neuchâtel	ENTRETIEN RELATIF AUX TRAVAUX PRATIQUES
	Expert-e-s : Dès 8h15
Horaire	Salle D 309
08H30 – 09H00	NE.21.2688
09H10 – 09H40	NE.20.0138
09H50 – 10H20	NE.22.0204
10H30 – 11H00	NE.21.2638
11H10 – 11H40	NE.23.2453
12H00 – 12H30	NE.21.2297
13H30 – 14H00	NE.20.1126
14H10 – 14H40	NE.22.1824
14H50 – 15H20	NE.20.0139

27 mai 2024 de 08h00 à 17h00 Salles D 308 et D 309 CPNE-BC Maladière 62 2000 Neuchâtel	CORRECTION DES TRAVAUX D'EXAMEN
	Uniquement les expert-e-s Horaire : 08h00 – 08h15 accueil 08h15 – 12h30 corrections par groupes 12h30 – 14h00 repas discussion 14h00 – 17h00 fin des corrections et synthèse

31 mai 2024 de 14h00 à 17h00 Salle polyvalente D 202 Responsable ECG : Michel Bernasconi (tél. 032 717 42 08) CPNE-BC Rue de la Maladière 62 2000 Neuchâtel	CULTURE GÉNÉRALE <i>Moyens auxiliaires autorisés :</i> <ul style="list-style-type: none"> • Votre tablette numérique ou votre ordinateur (chargé –e à 100% et connecté-e au WiFi) muni-e des applications usuelles durant l’enseignement. • Votre support de cours ECG numérique et les documents reçus durant la formation (CO, CC, CP notamment) au format numérique également. • Une paire d’écouteurs personnels • Un dictionnaire papier ou numérique • Une calculatrice (pas de téléphone portable !) • Un livre d’orthographe 	Candidat-e-s : <ul style="list-style-type: none"> • NE.20.1126 • NE.20.0139 • NE.21.2297 • NE.21.2688
---	---	--

07 juin 2024 Bureau JDA SA La Chaux-de-Fonds	CLÔTURE TAXATION EXAMENS
	Uniquement les expert-e-s Expert-e-s : <ul style="list-style-type: none">• DEICHER Jean-Michel• DUBOIS Julien
14 juin 2024 Dès 17h00 3ème étage CPNE-BC CPNE-BC Maladière 62 2000 Neuchâtel	AFFICHAGE RESULTATS Expert : <ul style="list-style-type: none">• ROUSSELOT Thierry

COMMUNICATION DES RÉSULTATS

Les candidat-e-s seront informé-e-s de la réussite ou éventuellement de l'échec de leurs examens au cours d'une réunion organisée par la commission chargée de la préparation et de la surveillance des procédures de qualification.

La date et le lieu de cette séance seront communiqués aux candidat-e-s à l'issue des examens. Toutefois, nous signalons que cette communication sera faite sous toutes réserves, la décision ne pouvant être définitive que lorsque le service des formations postobligatoires et de l'orientation aura procédé aux différents contrôles.

La décision d'échec sera notifiée par lettre recommandée au-à la candidat-e.

La convocation et la liste des candidat-e-s neuchâtelois-es ayant réussi leurs examens peuvent être consultées en tout temps sur le site : www.ne.ch/examens

CEREMONIE DE REMISE DES TITRES

Nous vous remercions de vous référer au guide pour les procédures de qualifications dans le canton de Neuchâtel qui se trouve en annexe.

Office des apprentissages
Pôle Technique – Bâtiment - Alimentation

Annexes

- liste des candidats
- guide pour les procédures de qualifications dans le canton de Neuchâtel

Distribution :

- aux candidat-e-s
- aux expert-e-s et membres de la CEFA
- au CPNE-BC
- au CPNE-CG